



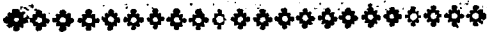




## APPROBATIO.

**J**USSA Illustrissimi Sigillorum Franciæ Custodis,  
legi Caroli Perés, Sacerdotis à Societate *JESU*  
Orationes: &, cum spirare videatur in singulis mens  
cota oratoris eximii, nunquam satis legendas censui.  
D A T U M Parisiis Cal. Aug M. D C C X X I I I.

J.-B. SOUCHAY, Regius  
Eloquentiæ Professor.



## PRIVILEGE DU ROY.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roy de France  
& de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers  
les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres  
des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Con-  
seil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieu-  
tenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. Salut: Notre bien aimé M A R C B O R D E L E T,  
Libraire à Paris. Nous ayant fait supplier de lui  
accorder nos Lettres de Permission pour l'impression  
d'un Ouvrage qui a pour titre *Caroli Perés sacerdotis*  
*à Societate JESU Orationes*, offrant pour cet effet de  
le faire imprimer en bon papier & en beaux caractères,  
suivant la feuille imprimée & attachée pour modèle  
sous le contre-scel des Présentes, Nous lui avons per-  
mis & permettons par ces Présentes de faire imprimer  
ledit Ouvrage ci-dessus spécifié en un ou plusieurs volu-  
mes, conjointement ou séparément, & autant de fois  
que bon lui semblera; & de le vendre, faire ven-  
dre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le  
temps de trois années consécutives, à compter du jour  
de la date desdites Présentes; Faisons défenses à tous  
Libraires, Imprimeurs, & autres personnes, de quel-  
que qualité & condition qu'elles soient, d'en intro-  
duire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre  
obéissance; à la charge que ces Présentes seront enre-  
gistrées tout au long sur le Registre de la Communauté  
des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois

de la date d'icelles , que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , & que l'Impétrant se conformera en tout aux Régiemens de la Librairie ; & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remi dans le même état où l'Appro- bation y aura été donnée , es mains de notre très- cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France , le Sieur Chauvetin , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France , le sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans-cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Ser- gent de faire , pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & nécessaires sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Chartre Normande , & Lettres à ce contraires : C A R tel est notre plaisir. Donnée à Versailles le 27 jour d'Août , l'an de grace 1733. Et de notre Règne le dix-huitième. Par le Roy en son Conseil, P O M M Y E R.

*Registré sur le Registre de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , No. 577. fol. 577. conformément aux anciens Réglemens, confirmé par celui du 28 Février 1723. A Paris le 30 Août 1733. G. M A R T I N, Syndic.*



# THEATRUM

SIT NE, VEL ESSE POSSIT

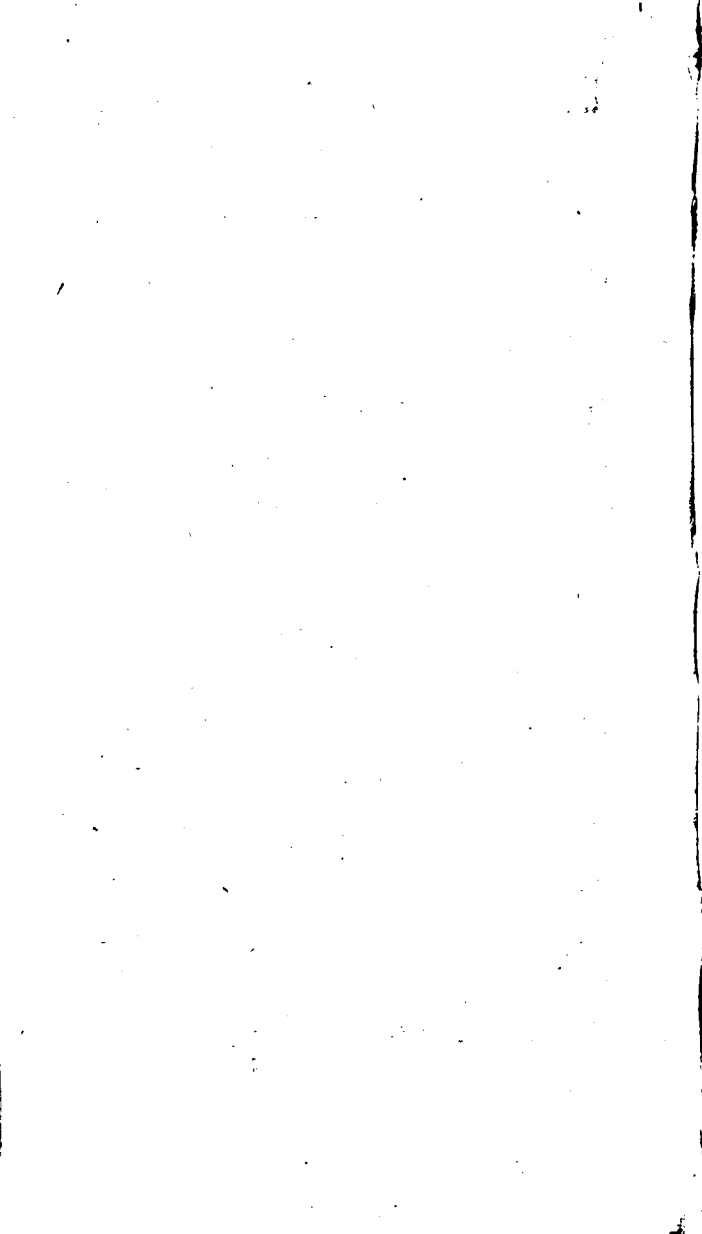
## SCHOLA

INFORMANDIS MORIBUS IDONEA.

# ORATIO.

*Habita die XIII. Martii anno*  
M. DCC XXXIII.

*Et Gallicè reddita à PETRO BRUMOY,*  
*Societatis JESU.*







## AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

**J**'Ai eu la temerité de traduire le Discours d'un grand Maître. Il s'est rendu à de justes égards, il y a consenti. Il a même bien voulu me donner ses avis, & j'ai profité de ses lumieres. Cependant malgré le soin que j'ai pris d'approcher autant que je l'ai pû, de la justesse de ses pensées, de la profondeur de son sens, de la noblesse de ses images, & du brillant de ses expressions, les Connoisseurs verront assez qu'il est extrêmement difficile de rendre dans le tour François, ce qui a été si heureusement pensé en Latin. Ils ont

*fait justice à l'Orateur, ils me feront  
grace. A l'égard des personnes qui  
ne sont pas obligées de sçavoir le  
genie des Langues mortes, & de les  
confronter avec la nôtre, je les sup-  
plie de n'imputer qu'au Traducteur,  
ou à la difficulté de la traduction,  
ce qui pourroit leur paroître repré-  
hensible.*











98 DE THEATRO ORATIO.  
cuos, discrepantiam opinionum:  
Quantis utrimque studiis & animis  
dimicatum est? Stabant alteri pro  
Theatro, & illud probationum con-  
gerie, exemplorum numero, veren-  
dorum etiam nominum auctoritate  
muniebant. Pugnabant alteri con-  
tra Theatrum, & ipsum testimoniis  
Patrum, Decretis Conciliorum,  
Ecclesiæ censuris impetebant. Va-  
lidâ manu intorquebantur tela ex  
sacro armamentario deprompta;  
sed eludebantur pleraque levi de-  
clinatione, & in petulantem, vel su-  
perstitiosam veteris Theatri licen-  
tiam detorquebantur. Recrudesce-  
bat pugna, & quæ opprobria in  
Theatrum vetus congesta fuerant,  
hæc ferme singula in novum aptè  
convenire disertissimis verbis pro-  
nunciabatur. Neque minùs in pri-  
vatis colloquiis, quàm in scriptis  
publicis fervebat æstus dimicatio-  
nis. Imò tantò ibi certabatur a-  
criùs, quantò liberius.

Quis demum exitus pugnae fuit?



nés du Theatre fortifioient leur opinion d'une foule de preuves, d'un grand nombre d'exemples, de l'autorité même de plusieurs noms respectés. Les autres ennemis déclarés des Spectacles les attaquoient avec les armes les plus reverées. Témoignages des Peres, Decrets des Conciles, censures de l'Eglise, tout étoit mis en œuvre. Ces traits sacrés étoient lancés avec force par d'habiles mains. Mais le parti contraire en éludoit la plûpart au moyen d'un leger détour, qui les faisoit retomber sur la licence, ou l'idolatrie des Spectacles anciens. Le combat se ranimoit. On répliquoit : & l'on soutenoit en termes précis que presque tout l'opprobre rassemblé sur le Theatre antique en général, se répandoit en détail sur les vices du moderne. Les conversations, toujours moins gênées que les écrits, en avoient toute la vivacité ; & même la liberté qui regne dans les cercles, rendoit le combat plus intéressant & plus vif.

Quel en fut le succès ? Celui des batailles équivoques, après lesquelles de



part & d'autre, on s'attribuë bien ou mal la victoire, ou du moins on laisse la palme incertaine. Les uns quoique frapés de toutes parts, & tout couverts de blessures, demeurant maîtres du champ de bataille n'eurent garde d'avoüer leur défaite, si l'on en excepte un petit nombre. Les autres, quoique superieurs par la nature des armes dont ils s'étoient servis, n'ayant pû forcer le boulevard de l'autorité publique qui maintenoit leurs adversaires, osèrent à peine se prévaloir de leur victoire. Enfin le parti le plus juste ne l'emporta, qu'en voyant le parti opposé rester en possession de ses droits, & triompher par sa défaite même. Il est vrai que la chaire ne cesse de foudroyer les assemblées des spectacles; & ses foudres ne tombent pas en vain: mais le Theatre subsiste, & ses défenseurs continuent de l'environner d'un ferme rempart.

Dans un conflict si opiniâtre de sentimens contradictoires, quel parti me suis-je proposé de prendre? Celui de conciliateur. Pourroit-il déplaire, si je trouve un moyen propre, ce semble, à rapprocher in-



sensiblement les amateurs du vrai ? Pour  
 cela je réduis la question à deux chefs. Je  
 demande si le Theatre peut être une Eco-  
 le capable de former les mœurs : & je re-  
 pond simplement , *Par sa nature il peut  
 l'être ; par notre faute il ne l'est pas.* J'ex-  
 aminerai d'abord quelle sorte d'Ecole  
 le Theatre peut presenter, & ensuite quel-  
 le est celle qu'il offre en effet. Je traite-  
 rai cette matiere , non comme Theolo-  
 gien , je n'en prends point ici le caracte-  
 re : non comme Censeur , je n'ai point  
 cette autorité : non pas même comme  
 Philosophe ; les subtilités Philosophiques  
 conviennent peu à un Discours sur le  
 Theatre. Je parlerai toutefois en homme  
 qui cherche le vrai , pour lequel j'avoue  
 ma passion : en Citoyen , puisqu'on doit  
 toujours l'être : & en Chretien , puis-  
 qu'on ne doit jamais en oublier les de-  
 voirs. C'est à votre équité & à votre pru-  
 dence , Messieurs , de peser les raisons de  
 part & d'autre & de prononcer.



Vous avez à vôtre tête entre autres Juges, deux arbitres distingués beaucoup moins par leur Pourpre que par leur mérite personnel. L'un juste estimateur de toute sorte de poësies, excellent Poëte lui-même, vainqueur de l'impieté Epicurienne de Lucrece, admiré dans toutes les Académies, dont il est membre, plein de richesses Academiques; Negotiateur celebre sur le Theatre de l'Europe: non pas Spectateur oisif, mais digne par la noblesse de son air & de ses manieres, par l'élevation de son genie, par la dexterité de son esprit, par les graces de son éloquence, d'être lui-même un spectacle & un objet d'admiration & d'amour aux Nations, aux Rois, aux Souverains Pontifes.

L'autre, peu curieux de voir & de se montrer, plus empressé à fuir l'éclat qu'à paroître, brille d'autant plus qu'il cherche moins à briller. Son erudition trahit sa modestie. Il confond les ruses des ennemis de l'Eglise, non par la ruse, mais par la force ouverte; Juge d'autant plus recevable sur ce qui concerne la Foi & la Morale, qu'il merite de l'être par la







Philosophia, & Historia de Scholæ præstantia contendere. Quod tamen sine arrogantia dictum velim, & cum debita utrique disciplinæ reverentia.

De Philosophiæ Schola, præsertim veteri, nemo dubitat quin præceptis morum abundet. Cùm enim spectet hominem in omni vitæ genere, hoc est vel ut relictum sibi, vel ut occupatum domi, vel ut civilibus implicatum negotiis, atque ipsum in hoc triplici statu erudiendum suscipiat, amplius ei certè præcipiendi campus aperitur.

Verùm an minùs patet, qui datur in Theatro præceptioni locus? Estne aliqua humanæ vitæ conditio, infima, media, summa, quam Musa Theatri magistra non assumat erudiendam, vel possit assumere? Nonne ad hoc Opifices ex officinis, Milites ex castris, Mercatores ex foro, Judices ex curia, Aulicos ex Regia, ipsos ex Aula Reges in Scenam evocat?







Est ne aliqua in moribus universis pravitas, quam non emendet? Si quid in convictu asperum, in sermone putidum, in cultu agreste, in vestitu abnorme; si quid in aliqua vitæ parte, aut ullo in genere insolens, vel insulsum, ultra vel citra decorum, nonne id totum improbat & castigat? Ista quidem observare, vel notare non dignatur Philosophia, quæ in moribus nihil arguit, nisi quod affine culpæ sit: sed Theatri Schola ulterius progreditur. Nihil dissimulat quod sit quoquo modo animadversione dignum; neque id solum cavet ne homo improbus sit, sed etiam ne impune sit inficetus.

Videtis, Auditores, quanta se aperiat in Theatro præcipiendi materia; at unde præcepta fumentur idonea? Ex triplici fonte. Ex humana primùm stultitia, qui fons est multò uberrimus. Admiramini,







contrepoisons , des suc's les plus venimeux. Le Poëte peut pareillement tirer un sel piquant , mais utile , de la fatuité des hommes. Nul remede plus présent pour corriger le ridicule que le ridicule même.

Toutefois le Poëte sensé ne s'arrêtera pas uniquement à cette source ; il ira puiser aux eaux pures de l'humaine Sagesse. Il aimera à s'en abreuver autant qu'à la fontaine du Parnasse. En trouveroit-il de plus propre à éteindre le feu des passions , ou à laver les taches & les vices du cœur humain ?

Il en trouveroit sans difficulté de plus efficaces dans les sources adorables de la Sagesse Divine. Et pourquoi le Poëte Dramatique n'y puiseroit-il pas quelquefois sans les profaner ? Qu'il en approche cependant d'un pas respectueux & mesuré. On infère de l'or dans des remedes précieux ; mais rarement , & peu. Ainsi doit en user le Poëte Chrétien.

TI6 DE THEATRO ORALIO.  
ita sacrarum opum usura in docu-  
mentis Theatri moralibus verecun-  
da sit oportet, atque infrequens.  
Nisi fortè aliter suadeat gravitas  
morbi, vel argumenti sanctitas.  
Tunc enim ad instillandum pieta-  
tis studium, vel odium impietatis,  
quis dubitet penitus recludere di-  
vinæ sapientiæ fontem, & pectora  
rore sacro plenius irrigare?

Haëtenus in Theatro reperimus  
præceptionum argumenta & fon-  
tes. Sequitur & superest, ut repe-  
riamus idoneum præcipiendi mo-  
dum. Quid autem reperiendum es-  
se dico? Jam repertus est. Non il-  
le quidem proprius Philosopho-  
rum, imò diversus maximè, sed  
non minùs ad morum disciplinam,  
& ad discipulorum indolem ac-  
commodatus.

O superi! exclamabit hïc, opinor,  
Philosophus aliquis submorsus,  
tantamne Philosophis & Philoso-  
phiæ imponi contumeliam, et ludi-

Qu'il joigne la précaution au respect, si ce n'est que le respect même, eu égard à la grandeur du mal qu'il veut guerir, ou à la sainteté du sujet qu'il s'est proposé, ne l'engageât à user moins de réserve & de précaution. S'agit-il d'inspirer le goût de la vraie piété, ou l'horreur de l'impie-té? Qu'il ne balance plus: qu'il répande à grands flots ces eaux sacrées, & qu'il en remplisse, s'il est possible, tous les cœurs.

Voilà, Messieurs, les sujets & les sources des leçons que peut donner le Théâtre. Que reste-t'il encore? Il ne s'agit plus que de lui trouver une manière convenable d'instruire. Hé faut-il la chercher bien loin? Elle s'offre d'elle-même. Véritablement elle ne ressemble pas à la Méthode Philosophique; elle en est toute différente; mais par cette différence même, elle n'en paroît ni moins puissante pour régler les mœurs, ni moins proportionnée au caractère de ceux qu'elle s'entreprend d'instruire, & de corriger.

Quel outrage pour la Philosophie, & pour les Philosophes! (s'écriera d'abord un Sage trop rigide) Quel indécent parallèle entre un art purement badin, & une méthode toute sérieuse, toute grave!







Vous enseignez en vrai guerrier : vous entassez preuves sur preuves. Avec vous point de quartier ; il faut se rendre. Je n'ai garde de vous disapprouver : c'est pour la vérité & pour la vertu que vous combattez : elles meritent que l'on se rende de gré ou de force. Mais enfin , le Poëte Dramatique en seroit-il moins sensé , à votre avis , parce qu'il ne nous assiegeroit pas dans les formes , parce qu'il s'y prendroit d'une maniere un peu moins vive pour nous ramener sans effort au goût de la vertu & de la verité ? Vous devez le sçavoir , nous sommes jaloux de la liberté. Nous aimons mieux ceder à la douceur qu'à la force.

Vous gourmandez d'un air sévère & grondeur notre connivence avec nos passions. Rien de plus juste , elle est inexcusable. Mais pensez-vous que le Poëte Tragique en soit moins adroit parce qu'il sent la difficulté de la guerison, parce qu'il compatit à nos maux , parce qu'il nous traite en hommes ? Nous le sommes en effet : nous voulons des Medecins qui sçachent & qui sentent qu'ils ont affaire à des hommes.

Votre bile s'allume , & se répand avec aigreur sur notre folie. Je n'en suis point surpris. Quelle patience n'épuiseroit-elle







catur? *Mente constamus & animo. Doceri volumus & moveri: neque docemur fatis, nisi moveamur.*

Tu denique in præceptis totus es, nihil das exemplis. Non culpo. Præcipere tui muneris est, non exempla subijcere. At quantò meliùs Poëta *dramaticus*, qui & præceptis instruit, & movet exemplis? In quo non jam cum Philosophia, sed cum Historia convenit; & alteram Scholam cum altera, id est, Historicam cum Philosophica sociando, tertiam quandam aperit tum ad erudiendum, tum ad movendum peridoneam.

Notum illud Senecæ *longum iter per præcepta; breve & efficax per exempla*. Nimirum quod ab homine factum esse legimus, id continuo posse intelligimus fieri; & ad faciendum, si expediat, valide inci-









que chose pour elle. Contrainte à une exactitude scrupuleuse, elle craîndroit qu'une omission ne passât pour une négligence. Melpomène au contraire ne vous offrira rien qu'elle n'ait bien pesé, & qu'elle n'ait trouvé tel que vous le demandez. Elle mettra son étude à négliger les minuties : cette négligence est un effet de son art.

Vous demandez des exemples, qui soient dans les bonnes mœurs, des évènements où la vertu triomphe, où le vice soit confondu. Il faut en effet attirer vers l'une, & détourner de l'autre. Tels seront toujours les souhaits trop inutiles de l'Histoire. Malheureusement pour elle on la contraint de peindre souvent le contraire. Vertus infortunées, crimes heureux, on ne vous lit que trop dans les Fastes de toutes les Nations. Les bonnes mœurs voudroient que cela pût ne pas être : mais la fidélité Historique exige que cela soit. La Muse Dramatique est plus libre sans être infidelle, & par-là elle devient plus utile. Si elle met la vertu à une rude épreuve par une longue suite de malheurs, elle finira par la couronner. Si elle donne un libre cours aux fureurs du crime, elle lui réservera une fin imprevüë & funeste. Les bonnes mœurs seront satisfai-





tés, & la liberté de la Scène aura usé de ses droits.

Vous souhaitez des exemples non seulement excellens, mais de plus, proposés d'une excellente maniere, & placés dans le plus beau jour. Vous voulez qu'ils brillent & qu'ils touchent. C'est là le triomphe de Melpoméne. L'Histoire en ceci se voit obligée de lui ceder la palme.

Car enfin, Messieurs, si certains exemples lûs seulement dans l'ombre de la solitude ne laissent pas de paroître lumineux, quoiqu'exposés aux yeux de l'esprit sans autres couleurs, sans autre appareil, sans autre ornement que les expressions muètes dont ils sont revêtus, combien paroîtront-ils plus brillans, lorsque le sens le plus vif les sentira réalisés dans la lumiere éclatante du Theatre, représentés par des Acteurs, revêtus de toute leur pompe, colorés de tous leurs traits, distingués par les ornemens qui leur furent propres, personnifiés ( si je puis le dire ainsi, ) au milieu de toute la magnificence de la Scène ?

Si des exemples attachés à des Lettres mortes, confiés à des depositaires inanimés, ont toutefois une forte d'ame, un reste de leur antique chaleur; quelle se-



ra leur force & leur vie lorsqu'ils renaîtront dans l'action, qu'ils seront vivifiés par le feu du mouvement, qu'ils parleront eux mêmes, au cœur, à l'oreille, à l'œil, avec toute la grandeur des sentimens, avec tous les charmes de la voix, avec toute l'éloquence du geste? Telle est l'innocente magie que se propose la Scène. Par elle tout revit, tout respire, au point de faire croire que l'imitation l'emporte sur la réalité. Hé quel Spectateur ne croiroit, que par un enchantement subit les siècles retrogradent, les intervalles des lieux se resserent; & que par ce double charme il est transporté dans les climats & les temps où l'action représentée sur la Scène, s'est réellement jouée sur le Théâtre du monde; que dis-je? Qu'elle se passe encore à ses yeux.

Ce n'est plus dans le silence d'une Bibliothèque, ni dans l'obscurité du cabinet, que l'imagination trop lente d'un Lecteur fait repasser froidement devant son esprit les ombres des Héros éternisés par leur tendresse pour la patrie; pour les peres & les meres, pour les enfans & les épouses, pour les freres & les amis. C'est à votre vûë qu'ils franchissent l'espace immense & le cahos qui les séparoient de vous, qu'ils sortent du





Non jam tibi percurruntur in variis litterarum monumentis impiorum hominum, parricidarum, incestorum, proditorum, perduellium ferales exitus & horrenda supplicia. Adsunt tibi facinorosi & illustres rei, quales olim fuerunt in vivis conspici, aut etiam magis, quam fuerant aspectabiles. Coram te ardent, furunt, pallent, fremunt. In tuo conspectu dant scelerum poenas, vel sumunt ipsi de se, orbatu oculis, confossi gladiis, aut vexati rædis Furiarum ardentibus, id est acerbissimis conscientiae stimulis excarnificati. Talibus exemplis, in tali positae luce, quid horribilius ad vitii fugam? Quid ad virtutis amorem illecebrosius?

Quid quod non virtutes seorsum à vitiis, aut vitia separatim à virtutibus proponuntur, ut vulgò accidit in historien

rend grace. Vous balancez, Bourreaux, vous tardez trop; l'on vole au devant de vos coups.

Ce n'est plus, Messieurs, l'Histoire sacrée ou profane qui vous peint l'horrible destinée des impies, des parricides, des incestueux, des traîtres, des scelerats de toute espèce. Voyez, voyez ces illustres coupables. Les voici tels qu'ils se montrèrent jadis; que dis-je? plus dévoilés qu'ils n'osèrent le paroître. Les traits enflammés de la rage, la pâleur & le frémissement du désespoir, qu'ils déguisoient avec tant d'art, se manifestent à vos regards. Justement punis par autrui, ou par eux mêmes, est à découvert qu'ils se montrent ou privés de l'usage des yeux, ou percés d'un fer vengeur: éternellement éclairés par les torches ardentes des Furies, ou bourrelés par les pointes intolérables des remords. L'un est l'image de l'autre. En vérité, Messieurs, est-il horreur pareille pour rendre le vice exécration, ou charme plus humainement efficace pour faire aimer la vertu à des hommes?

Autre effort plus considérable de la Scène. L'Histoire est astreinte au temps, au lieu, à l'ordre des événemens, pour les y attacher. Elle n'ose d'ordinaire expo-

ria, quæ res singulas eo singulatim narrat ordine, loco, & tempore quo eveniunt: sed altera opponuntur alteris in eodem *dramate*, quomodo fit in pictura, quæ colores opponit coloribus. Atque ita simul oppositi conspiciuntur fortes cum ignavis, placidi cum irracundis, modesti cum arrogantibus, liberales cum avaris, frugales cum decoctoribus, boni cum sceleratis. Ex quo mutuo conspectu & objectu reciproco, quantum lucis in virtutem, quantum caliginis in vitium refundi necesse est?

Utra porro exempla magis valeant ad movendum, an proposita scenicè, an historicè narrata, testificentur nobis, qui & altera legunt in libris, & altera spectant in Theatris. Sint testes ipsi codices historici, qui tam rarò bibunt legentium lacrymas; sit ipsa testis arena amphitheatralis, quæ tam crebrò spectantium fleribus immadescit.

Et erunt nunc etiam suspicaces, vel meticulosi homines, qui me te-







roient-elles m'accuser de témérité pour avoir demandé dans les termes précis de la Théorie, si le Theatre peut être une Ecole propre à former les mœurs ? Ne vous ai-je pas fait voir dans la Scène, l'union des préceptes & des exemples, (& par conséquent de deux Ecoles différentes) avec une méthode particulière extrêmement propre à faire usage des exemples & des préceptes ?

Ne m'accuserez vous pas plutôt de trop de défiance pour avoir employé tant de timides précautions à mettre en problème une chose non-seulement évidente par l'idée pure du Theatre, mais de plus prouvée par le suffrage de la Philosophie, & par la déposition de l'Histoire ?

En effet, Messieurs, pourquoi ce Socrate, que l'Oracle, c'est-à-dire, la voix du peuple, déclara le plus sage des hommes, assistoit-il si souvent aux Tragedies d'Euripide son ami ? N'étoit-ce pas pour y vérifier, ou pour y perfectionner la sagesse qu'il faisoit profession d'enseigner dans son Ecole ?

Pourquoi Aristote, ce Philosophe d'une sagesse respectée des Sçavans, a-t-il philosophé si exactement sur l'Art Dramatique ? Sa Poétique nous dit assez que c'étoit pour fonder sur des Loix in-

Scholam in Lycæo habebat validis fundatam principiis, alteram in Theatro constitutam, optimis legibus stabiliret.

Quid erat ( ut antiquiora & profana omittam testimonia, vel exempla ) quòd ille severâ tum vitæ tum doctrinæ sanctitate commendatissimus Mediolanensium Archiepiscopus ingenium & calamum dispungendis operibus *dramaticis* adhiberet? nisi quòd illa ritè purgata verti posse crederet ad publicam morum salubritatem.

Quid erat causæ, cur ille regni Gallici sub Ludovico justo administer, mente hominem, auctoritate civem supergressus, manum illam Europæ moderatricem admoveret carminibus tragicis ( si fas est credere ) & quas rei civili, quas rei Ecclesiasticæ, quas rei bellicæ, has quoque rei *dramaticæ* curas divideret? An ut daret Galliæ ludos, qui tam stupenda orbi terrarum spectacula ediderat? Aliud profectò co-

variables une Ecole Theatrale, comme il avoit affermi sur d'inébranlables principes une Ecole Philosophique dans le Lycée.

Laiſſons l'antiquité profane avec ſes exemples & ſes témoignages. Pourquoi ce Sçavant & ce ſaint Archevêque de Milan, Charles Borromée ne crut pas qu'il fût indigne de la pureté de ſa morale, & de la rigidité de ſa vertu, de revoir, la plume à la main, les Oeuvres de Theatre que l'on expoſoit au public; ſi ce n'eſt parce qu'il croyoit que ces Ouvrages rectifiés & reſſerrés dans de juſtes bornes, pouvoient contribuer en quelque maniere à la réformation des mœurs ?

D'où vient que l'immortel Richelieu, auſſi ſuperieur à l'homme par l'élevation du genie, qu'au ſujet par l'étendue de l'autorité, ne dédaigna pas (dit-on) de délaſſer en traçant des vers Tragiques, une main qui tenoit le timon de l'Europe, & de donner à la réforme & à la perfection de la Scène des ſoins qu'il déroboit aux affaires de la guerre, de l'Egliſe & de l'Etat ? Prétendoit-il amuſer la France par des ſpectacles ſteriles, lui qui en donnoit de ſi merveilleux à toute la terre ? L'idée de ce puiffant genie avoit un objet bien plus ſublime. Sa magnificence

gitabat vir consilii plenus. Qui domicilium sacris disciplinis regiâ magnificentiâ posuerat, qui Academiam Gallicam regio patrociniâ firmaverat, is quoque ad informandos regum & civium animos Scholam exemplis regiis & civilibus instructissimam voluit adornare.

Quæ te causa, Ludovice Magne, impulit, ut ab otio ad laborem revocares alterum illum cothurni Gallici Principem, & ab eo Tragœdias puellis nobilibus agendas extunderes? An puerilia ætati puerili oblectamenta comparabas? Aliud certè animoolvebas, Rex beneficentissime, sapientissime, Religiosissime. Tenellis virginibus malè dotatis à fortuna providebas exempla pietatis & præcepta, quæ in clarissimas deinde familias, pro amplissimâ dote comportarent. Et verò quænam à solertissimo Tragœdiarum artifice *dramata* impetraſti? O Athalia! ò Esther! ô divina poëmata! quibus si paria vel similia semper exhiberentur, non  
presque



jam quærendum foret de Theatrali Scholâ , possitne fieri ad morum disciplinam utilis, sed an possit esse bonis moribus exitiosa.

Pergamus ultra, neque committamus in tam celebri & erudito confessu, ut Theatri causam pudore malo deseramus. Quorsum, amabo vos, in Gallia, in Italia, in Hispania, in Germania, & alibi gentium, tot viri Academiis litterariis præpositi Theatra in Gymnasiis erigunt ubi juventus Academica recitandis Tragœdiis vel Comœdiis exerceatur? Quò pertinet operosorum hominum, & in umbra desudantium labor & industria? An id student unum, ut puerorum fingant vocem ad suavitatem, gestum ad elegantiam, incessum ad dignitatem, totum corporis habitum ad concinnitatem & decentiam? Non aspernantur quidem istum exercitatio-





nis molestæ fructum , cujus patet  
 usus in totam vitam frequentissi-  
 mus: sed aliud spectant operæ suæ  
 pretium multò pluris æstimabile.  
 Trajiciunt discipulos ex humili &  
 obscura litterarum Schola, in Scho-  
 lam Theatri sublimem & splendi-  
 dam , ut juvenes magnas olim in  
 Republica personas acturi discant  
 maturè ea spernere , vel amare ,  
 quæ in scena domestica risu vel plau-  
 su excipi viderint.

Utrùm id assequantur juventutis  
 moderatores , quod tanta conten-  
 tione & animi & corporis consec-  
 rantur , dicere non est meum. Di-  
 cant , si lubet , spectatores ex omni  
 ordine lectissimi , quos non piget  
 ad ejusmodi Theatra convenire ,  
 quos non tædet oculos & aures Ac-  
 toribus pusillis ac prope infantibus  
 commodare ; quos non pudet ride-  
 re cum ridentibus , flere cum flenti-  
 bus , & cum discantibus ( si quid  
 nescirent ) discere. Laudant certè  
 Magistrorum solertiam , qui alum-



150 DE THEATRO ORATIO:  
nos doceant oblectando, & ludos  
juveniles conentur ad morum disci-  
plinam traducere. Atqui non lauda-  
rent profectò, nisi traduci posse cre-  
derent. Nam neque prudentis est  
vana conari, neque vanos conatus  
laudare sapientis.

De Theatro ad exhibendas Tra-  
gœdias vel Comœdias erecto jam  
mihi, opinor, illud facilè assentiun-  
tur omnes, posse in eo scholam  
informandis moribus idoneam con-  
sistere. At dubitatur etiamnum, cre-  
do, eademne sit ratio hujus Thea-  
tri canori & lyrici, in quo datur  
spectaculum haud ita pridem inven-  
tum, & omnino singulare; quod qui-  
dem ex multis conflatum specta-  
culis meritò dixerimus unum &  
multiplex; quod ex Tragœdia Græ-  
ca natum, vix aliquid maternum  
retinet; cujus ea coagmentatio est,  
ut inter *dramata* ad veras artis *dra-  
maticæ* regulas exacta, pro mon-  
stro haberi debeat; cujus ea cogna-  
tio est cum nostris, & quòd mag-

en apparence. Or louïeroit-on un exercice que l'on ne croiroit pas susceptible d'utilité ? On seroit imprudent de tenter l'impossible. Ne le seroit-on pas , si on animoit des efforts qu'on jugeroit superflus ?

Il me semble, Messieurs , qu'on m'accorde à présent que le Theatre tragique ou comique peut devenir une Ecole capable de former les mœurs. Mais je sens aussi qu'il peut rester dans les esprits un doute fort délicat : sçavoir si le même avantage convient à une autre espece de theatre , au theatre lyrique. Comment le définir ? Son idée assez moderne & tout à fait singuliere, forme par un mélange bisarre de spectacles réunis , un spectacle universel & unique en son espece. Issu originaiement de la Grece, il ne retient que peu de chose du lieu de son origine. Est-ce Tragedie ? Est-ce Chœur ? Il n'en a point la régularité. Il a ses regles propres , quoiqu'irrégulier. C'est un assemblage , un je ne sçai-quoi , qui tient des productions extraordinaires de la nature. Comme elles , il excite la curiosité : il cause de l'admiration comme elles. Mais s'il étonne, ainsi que les jeux de la nature, a-t-il le merite des vrais effets naturels ?













tablement vertueux ; des Vers coulans , mais sentencieux ; une Musique mâle & agréable ; des danses aisées & severes , legeres & modestes , telles-ment liées au Poëme , qu'elles soient elles-mêmes une Poësie muette. Alors ( balancerois-je de le dire après vous ? ) Alors l'Opera même réunira l'utile à l'agréable pour insinuer dans les cœurs le pur amour de la Vertu.

Mais enfin ( repliquez - vous ) si le Theatre en général , & sans exception , est un sol capable de produire de bons fruits , par quelle fatalité arrive-t-il que tant de personnes distinguées par la pieté autant que par la Science, condamnent le Theatre en général & sans restriction ? Permettez-moi de ne pas convenir avec vous que ces hommes doctes & pieux condamnent généralement tout le Theatre : permettez-moi d'avancer au contraire , qu'il en est dont les écrits capables de faire foi en cette matiere , exceptent certains Théâtres , je ne dis pas par indulgence , & sans aucune note de censure , mais avec éloge & par un esprit d'équi-



té. Après tout, direz-vous encore, pourquoi le seul nom de Théâtre est-il flétri par ceux qui se chargent de peser & de rectifier les mœurs? Je réponds simplement qu'aucun d'eux n'a fait profession de rechercher ce que le Theatre peut devenir par sa nature; objet unique de ma première question. Leur objet a été précisément le Théâtre réel; c'est par lui-même qu'ils en ont jugé. Nous allons suivre les traces de ces grands guides dans la seconde partie de ce discours, où il nous reste à porter nos regards, autant qu'il convient & qu'il est permis de le faire, sur les spectacles publics, pour juger par eux-mêmes de ce qu'ils sont, & de l'Ecole utile ou pernicieuse qu'il nous offrent pour les mœurs.

---

## SECONDE PARTIE.

**A** Vouons-le sans détour, Messieurs; il est des choses indifférentes de leur nature, que l'Art peut rendre bonnes ou mauvaises, & que nôtre perversité rend presque toujours vicieuses; tant nous avons d'aversion pour le bien, & de penchant au mal; c'est ce qu'on peut parti-





set naturâ suâ fertile & frugiferum. Putaverunt se in civitate sua publico fungi munere, quippe qui auctoritate publica publicum darent civibus spectaculum. Sic induxerunt animum sibi tacita voce patriæ demandari Philosophorum munia apud imperitam multitudinem, officia censorum apud improbum vulgus, vel inficetum: proindéque suum esse sapientiam docere in Tragœdiis, censuram in Comœdiis exercere. Neque verò spectandum esse undenam ortum ducerent Tragoedia & Comœdia, vel quonam fuissent educatæ modo; sed considerandum quid naturâ suâ possent efficere, postquam essent ex pagis in urbem, ex plaustro in Theatrum cum decenti habitu receptæ. Sic ergo suas utrique partes distribui censuerunt oportere, ut Tragoedia terrendo & miserando temperaret cupiditates; Comœdia ridendo & carpendo pravitates corrigeret. Hæc illorum fuit opinio,







Ecrivains François , Tragiques & Comiques , est-ce-là l'idée que vous avez de l'Art Dramatique ? Par quel motif , à quel dessein destinez-vous votre plume au Theatre ? Vous entreprenez la plupart un Poëme Dramatique comme un ouvrage ingenieux , mais peu utile , si ce n'est peut-être pour votre intérêt. Vous montez sur la Scène comme sur un lieu élevé où vos talens peuvent se donner en spectacle , & d'où votre réputation peut voler d'un aile legere dans toutes les parties du monde sçavant & poli. Vous croyez qu'il vous suffit d'être placés dans un rang distingué parmi les Poëtes Dramatiques , sans vous mettre fort en peine du rang qu'on vous donnera entre les bons Citoyens. *Le but du Poëte* ( dit Horace ) *est d'être utile ou agréable.* Vous voulez que ce mot soit une alternative , dont vous prenez uniquement, ou par préférence, la partie la plus flatteuse , en laissant la plus nécessaire. Vous aimez mieux divertir le Parterre , qu'être utiles à la Patrie. Qu'arrive-t'il ? C'est qu'entre vos mains toute la





nam accendit cupiditatem, quâ nulla sit pestis vel rei Civili, vel rei Christianæ funestior, ardorem ultionis dico, & amoris libidinem.

Téne, Corneli Magne, vir ad laudem Tragici carminis procreate, in quo natura experiri velle visa est quatenus humanum ingenium possit cogitando assurgere, téne in crudis civium tuorum pectoribus exitialem singularium certaminum furorem accendisse, pravo Herois Hispanici exemplo, quasi non fati ipsi sua sponte furerent? Non te puduit cum tuo præferoce juvene Roderico, & ejus patre Didaco, debili sene, arreptum ex Tragediæ manibus pugionem tradere in tuorum manus fratrum, qui ad ulciscendas auctoritate privata injurias ruerent in vulnera, & patriæ sinum hoc cariore, quò nobiliore sanguine commacularent? An te tuorumque vim carminum ignorabas? Nesciebas quò plus inesset ponderis in tuis sententiis, hoc il-

Scène



las descendere altiùs in animos, & graviores plagas infligere? Non cogitasti profectò, homo tam simplex quàm ingeniosus, tam optimus civis quàm optimus Poëta, non cogitasti quàm facile sit fortitudinem excitando furorem concitare. Factum bene, quòd non ita fueris amorum tractator idoneus, sive illorum molitudinem refugeret ingenii tui robur; sive illorum blanditias non admitteret tua in carminibus magniloquentia: quod nisi esset, quàm violentis scenam ignibus inflammasses! At factum malè, quòd repertus sit alter amoris præceptor intelligentissimus, qui facem cupidineam ventilaret blando flatu, & pectora teneris tantòque magis noxiis ardoribus succenderet.

Exitit nimirum, jam senescente Cornelio, junior poëta, ingenio felix, artificio solers, naturæ sciens, limæ patiens, spoliis Græciæ dives, de suo locuples, sermone purus, versu lenis, qui totum intenderet



vos paroles & de vos sentimens faisoit dans les esprits des blessures profondes & mortelles ? Vous l'ignoriez sans doute. Aussi bon Citoyen , qu'excellent Poëte ; aussi simple dans vos manieres , que brillant dans vos ouvrages , vous ne fites pas reflexion combien il est facile d'inspirer la fureur à l'ombre de la grandeur d'ame , & l'abus de la valeur avec la valeur même. Heureux d'avoir été moins propre à traiter des sujets d'un caractere tout opposé ! Si les tendresses & le langage effeminé des Amours avoient pû s'accommoder de l'énergie de l'esprit le plus ferme , & de l'enthousiasme de la Poësie la plus sublime , de quels feux n'aurez-vous pas embrasé la Scène ! Malheureusement le Dieu de Cithère sçut trop se dédommager. La main à qui il confia son flambeau n'eut que trop de grace à le manier , à en ranimer la flamme , & à en répandre les étincelles dans le sein des Spectateurs.

Racine jeune le consola de Corneille vieilli & peu doile à suivre ses traces. Le nouveau Peintre , génie heureux , aisé dans l'invention , habile dans l'Ordonnance , sçavant dans l'étude de la nature , exact & patient dans la correction , enrichi des dépouilles de la Grèce , riche



de son propre fonds, pur dans sa diction, doux & coulant dans ses Vers, sembla fait pour attendrir la Scène. Soit penchant, soit émulation, ou désespoir d'atteindre le vieux Monarque du Théâtre, dans la route qu'il avoit frayée le premier, il osa s'en tracer une toute nouvelle pour regner à son tour.

Corneille dans le grand avoit étonné les esprits par la majesté pompeuse de ses pensées; Racine dans le tendre fascina les cœurs par le charme enchanteur des sentimens. L'un avoit élevé l'homme au-dessus de l'humanité; l'autre le rendit à lui-même, & à ses foiblesses. L'un avoit fait ses Heros Romains, Arméniens, Parthes; il nous transportoit chez leurs Nations & dans leurs climats: l'autre au contraire, les transportant tous en France, les naturalisa François, & les forma sur l'urbanité galante de nos mœurs. L'un métamorphosant les femmes mêmes en autant de Héros, leur avoit donné une ame véritablement Tragique; l'autre rabbaissant ses Héros presque au rang des Héroïnes, leur fit soupirer des sentimens d'Elegie. Le

ritus afflaverat Heroum graves & Tragicos : alter viris etiam sensiculos Heroïdum inspiravit dulces & Elegiacos. Ille in aulas Regum animo penetraverat, ut ibi prudentiæ politicæ machinationes detegeret : hic in puellarum coetus cogitatione irrepsit, ut illic artis amatoriæ calliditates deprehenderet. Cornelius sublime volans, ut Jovis ales, inter fulgura & fulmina ludibundus omnia fragore compleverat : Racinius, ut Veneris columbulus, circum rosaria & myrteta volitans, omnia gemitibus perforavit. Cornelius denique, quod magis arduum, magnisque calibus obnoxium est, altius semper nitendo & admirationem movendo, quaesierat plausum, & vel ab invitis extorserat. Racinius contra, quod magis pronum est, magisque tutum, rariùs assurgendo, scitè volatum sustinendo, mōx ad amores revolando eblanditus est suffragia, & à volentibus obtinuit. Neque ve-











pas. Combien de fois l'action fut-elle doublée , ou partagée par des Episodes amoureux? Ils eurent, comme leur Maître, leurs Eriphiles & leurs Aricies qu'il fallut intriguer d'une maniere forcée , ou peu naturelle, avec des Iphigenies & des Phédres.

La verité des sujets , verité si précieuse à la Scène ( sur-tout dans les faits notoires ) ne les retint pas. Des faits inconnus & fabuleux corrompirent par leur mélange les sujets anciens & connus. Ces Poètes dégradèrent leurs Hippolites par de Romanesques amours.

Vraisemblance si nécessaire en toute chose & même dans la Fable , comment vous traitèrent-ils? Dans le feu des batailles sanglantes où leurs Alexandres & leurs Mithridates combattoient , les uns pour la gloire , les autres pour le Sceptre , ils rappelerent ces Héros à des contestations déplacées sur les intérêts d'une folle passion.

La diversité soit d'ordonnance , soit de coloris dans les divers Tableaux Dramatiques fut-elle mieux traitée ? Tragédies sacrées ou profanes , on les vit toutes tracées sur le même modele de rivalités , & fardées des mêmes expressions d'amour.













lum casta & animosa ; quàm apud Sophoclem severa & virilis ; quàm apud Euripidem misericors & humana. Vide qualis hodie sis apud ferros nepotes tuos ; quàm per amores corrupta & corruptrix , hoc vide : & erubescè , si tua agnoscis opprobria ; si tua sentis vulnera , ingemisce.

Sed dum Tragoediæ vicem doleo , Comœdiam videre & audire mihi videor , quæ se nobis offert hilari vultu , & suam sibi fortunam , veteri forte multò meliorem , gratulatur. Neque verò se talem esse , qualis fuit quondam apud Aristophanem , cùm civium culpas castigaret majore culpâ , & urbis proceres nominatim , vel mæle dissimulato nomine maledictis proscinderet ; neque qualis extitit apud Plautum , cùm impudica & impudens salibus obscœnis , ex macello petitis , amphitheatra conspergeret : neque







avec ses intrigues de Courtisanes qu'il lui faisoit développer à la Jeunesse Romaine ? Elle se pique d'avoir bien changé de mode , & de ne paroître aujourd'hui que dans la décence qui convient à la Nation la plus polie , la plus délicate, & la plus finement circonspecte qui fut jamais. Elle se donne pour reformatrice , après s'être réformée la première. En un mot elle n'est plus ce qu'elle a été. Voyons donc un moment ce qu'elle est. Dites-nous de grace , Muse prude & reformatrice , ce que vous reformez dans nos mœurs.

Ce que je reforme ? N'ai-je pas mes petits Maîtres avec leurs façons & leurs modes burlesques ? Je les réduis aux airs sensés. Fort bien , pourvû qu'il n'y ait rien dans leur licence que vous deviez plus justement réduire aux bornes du bon sens.

N'ai-je pas des femmes sçavantes , des précieuses ridicules ? Je les critique. Excellent sujet de censure ; si la vanité & l'enjoüement outré ne fournissent pas des sujets plus importants.

J'ai mes Misanthropes. Leur humeur me divertit. J'en badine. Votre badinage

animadversio, si prius in homines humani generis corruptores fuerit animadversum.

Ego homines imaginario conflictatos corporis morbo ad sanitatem revoco. Egregia sanatio, Si homines vero laborantes animi vitio antea fuerint ad sanitatem revocati.

Ego maritis & uxoribus, aliisque hominibus erudiendis Scholam multiplicem instituo. Magnifica prorsus institutio, dum ad bonos mores erudias. Quid si autem, (dicam enim quod non spectavi quidem, sed de te sapius inaudiui) Quid si in tua multiplici Schola homines ad nequitiam magis, quam ad virtutem instituas?

Quid si iuvenuli & adolescentulæ per te condiscunt simplicitatem animi exuere, furtivos ignes alere, connubia ex libidinis consilio, non ex parentum iudicio contrahere?

Quid si per te edocentur nuptæ conjugialis pacti iura infringere.



maritorum vigilantiam fallere, maritos modis indignis illudere, à maritis pœnas injuriarum, quas acceperunt ipsi, non intulerunt, per summam contumeliam reposcere?

Quid si maritis suades omnem uxoribus vagandi licentiam permittere, in earum delictis connivere, opprobria domestica placido ferre animo, & illa non culpæ, sed fortunæ imputare?

Quid si famulos famulasque doctes nihil pudere, alienis fraudibus inservire, Juvenum & puellarum animos vetitis amoribus illaqueare, heros præsertim seniores emungere argento, & naso suspendere? Rides?

Quid si tuos consuefacis discipulos vitio patrocinari, virtutem explodere, & apud te omnis ferme homo nequam falsus est, lepidus, festivus; vir contra probus sit per te insulsus, ineptus, ridiculus... Eriam ridere pergis? Apage te, magistra



















faiseurs d'Opera ? Diront-ils que leur Poèmes sont dans les règles de la bonne morale ? Ces Poètes conviendront , à la vérité , qu'ils ne sont pas des Censeurs fort rigides , mais ils nous diront qu'après tout , ce n'est pas à eux de réformer le monde : qu'il leur suffit de mettre tout leur soin à suivre les traces des Inventeurs de l'Opera , c'est-à-dire , à faire un Spectacle agréable de tout point : que leur Théâtre est un jardin public , où il n'est pas question d'arbres fruitiers ; mais d'allées riantes , de parterres semés de diverses fleurs , de jets d'eau variés en cent manières , de bosquets qui rétentissent du chant des oiseaux , de statues qui ayent de l'ame & de la vie ; de tout enfin ce qui peut contribuer à l'élégance du lieu & à l'agrément de la vue

Je ne demande point à ces Messieurs si jaloux d'élégance & d'agrément , s'ils ont eu droit de détourner le Chœur Tragique , ( d'où est né l'Opera ) de son premier office , je veux dire , du soin de faire valoir la vertu , pour le rabaisser à

178 DE THEATRO ORATIO:  
commendatione virtutum (nam hæ  
fuerant ejus partes) & ipsum ad nu-  
gas amatorias traducere? Esto po-  
tuerint illi sine culpa fundum na-  
turâ suâ frugiferum conferere infœ-  
cundis arboribus, & ad steriles de-  
licias convertere. Verùm an licuit  
eundem spargere floribus veneni-  
feris, & plantis nocentibus fœcun-  
dare? Et verò fingamus eos, in  
horto illo suo regio, vel publico,  
Scholam instituere non Platoni-  
cam (qualem in umbrosis Acade-  
mi hortis positam fuisse legimus)  
sed Epicuream, qualis ante ipsum  
natum Epicurum, in hortis illis  
Semiramidis pensilibus adornari po-  
tuit.

In ista, quam designo, hortensi  
Schola sedeat Voluptas gramineo  
fulta toro, vernis coronata rosis,  
Lyram sinistrâ, poculum melle de-  
libutum dexterâ manu præferens.  
Circùm supràque caput ejus voli-  
tent denso examine pharetrati Amo-  
res. Ante illius pedes jaceat huma-



débiter de tendres folies. Je veux que l'on ait pû, sans abus, mettre dans un sol naturellement fructueux un plan d'arbres steriles. Je demande s'il a été permis d'y semer des fleurs venimeuses, & de l'orner de plantes nuisibles. En effet supposons pour un moment que dans ce jardin enchanté on établisse une Ecole, non pas Platonicienne, telle que l'Histoire nous la peint dans les jardins ombragés d'Academus; mais Epicurienne, telle qu'avant Epicure même on l'auroit pû voir dans les jardins suspendus de Semiramis.

Représentez-vous donc, Messieurs; la Volupté assise sur un Trône de gazon, couronnée de roses naissantes, tenant sa lyre d'une main, & une coupe emmiellée de l'autre. Mille Amours armés de leurs carquois voltigent çà & là au-dessus & autour d'elle. La Raison enivrée par le breuvage funeste, presque endormie, & enchainée de las de fleurs, est couchée à ses pieds. On voit arriver de





neris inclusa versiculis, argutis modulata fidibus excipiant Sirenes canoræ, & in medio saltantium choro liquida voce concinant. Eadem cantitent pascuis egressi Pastores & Nymphæ; sylvis eduçti Fauni & Dryades; aquis emerfi Tritones & Naiades; delapsi è cœlo, adveçti ex Orco, Dii superi atque inferi; omnes pariter ad recolendam suorum memoriam amorum evocati. Interea blandis resonent omnia suspiriis; & amorem volucres, amorem Zephyri, amorem rivuli, amorem saxa ipsa suspirare doceantur.

Vestram fidem, Auditores, quam & qualem morum disciplinam habebimus, in ista, quam fingo sub magistra Voluptate, Schola? Quid me autem dico fingere, cùm similem nihil, & multa dissimulem? Arguant me erroris, vel calumniæ, si audent, qui scribendis, vel modulandis *Dramatibus* Lyricis calamus, vel citharam commodant. Doceant ipsi numquid sit in affectibus suave, in











C'est pour cela que la Mécanique a inventé ces ressorts sçavans qui ont fait des prodiges, & qui, à votre gré bouleversent la nature, excitent des tempêtes, lancent des foudres, agitent les mers, ouvrent les Enfers, confondent le Ciel & la Terre! En falloit-il tant pour causer de plus tristes orages, des incendies, & des naufrages plus réels? Qu'étoit-il besoin du concert merveilleux de tant d'arts, pour attaquer & vaincre une trop fragile vertu?

Cessons nos justes invectives contre les Auteurs. Plusieurs d'entr'eux ont fait l'humble aveu de leur faute. Nous sçavons du moins que le maître ou plutôt le pere de la Poësie Lyrique \* s'est repenti ( tard, à la verité, réellement toutefois ) d'un talent trop facile & trop heureux. Nous sçavons qu'il a baigné de ses pleurs des lauriers qu'il devoit plus au genie qu'au travail.



Nous sçavons ( & j'ose le publier après l'avoir entendu de lui-même ) qu'un Poëte \* dont le talent souple , toujours loiié , toujours censuré , s'aïssaya sur tous les genres de poësie ( avec moins de censure pourtant que de succès sur l'Opera ) nous sçavons que cet autre Quinault abjura ses travaux couronnés, & déclara les maximes de ces sortes d'ouvrages diamétralement opposées aux maximes du Christianisme. Plût au Ciel que les Auteurs de Théâtre le comprissent également , si pourtant il suffit en pareille matiere de comprendre sa faute pour s'en repentir !

Seroit-il en effet croyable que les Acteurs de tous les Theatres publics ne reconnussent pas aussi qu'ils sont en partie coupables de l'abus de la Scène ? Peuvent-ils ignorer , connoissant la force enchanteresse de leur art , à quel point ils en sont complices ? Les Poëmes ne sont-ils pas entre leurs mains ce que l'arc & les flèches sont dans une main adroite ? Ils ne fabriquent pas celles de Cupidon ; mais ils employent l'adresse du bras , la finesse du coup d'œil , l'aïssance de l'attitude pour les lancer sûrement.

\* M. De la Motte Houdart.















bus, quorum plerisque non id probatur maximè, quod probum & sanum est; sed id vulgò sapit quod improbum & insalubre. Fateor: ideoque Theatri vitiati culpam dico in iis præcipuam, ac prope universam residere. Quicquid enim Auctores in scribendo, quidquid Actores in repræsentando peccant, id totum ferè Spectatorum gratiâ peccant. Nemo conveniat ad Theatrum nisi emendatus, vel qui emendari velit, brevi Scholam in Scena emendatam habebimus & morum emendatricem. Verùm quinam pterumque ad Theatra confluunt?

Primùm homines curiosi, leves, ultro citroque cursitantes spectandi gratiâ, spectantes omnia, seipsum numquam respicientes.

Quinam deinde? Homines otiosi, tardi, desides, quibus unum est negotium nihil agere, una sollicitudo nihil curare, unus labor tædium fallere; nunc ad convivium, nunc ad colloquium, modò ad mensam



198 DE THEATRO ORATIO:  
aleatoriam, modò ad scenam Theatralem affidentes sine consilio, sine iudicio, sine fructu, imò quicquid sibi perit temporis in spectaculis, id omne lucro apponentes.

Quinam postea? Homines negotiis privatis, vel publicis immerfi ac prope obruti; perpetuis jactati curarum fluctibus, & incerto fortunæ turbine abrepti; divertentes ad Theatrum tanquam ad portum, ubi quiescant paululum, & unde aliena spectent naufragia; mox ad suas procellas, ad suos scopulos, ad sua pericula se præcipiti cursu referentes.

Quinam præterea? Homines rixis vexati domesticis; nusquam pejùs habitantes, quàm apud se; Comœdiam assiduè vel Tragœdiam agentes cum uxore, cum liberis, cum famulis; atque ut scenas ædium privatas declinent, ad scenam Theatri publicam confu-gientes.

Quinam porro? Homines omnis & nullius ordinis, quos neque bo-







tes, tot viri irato Hymenæo conjugati, tot foeminae avatitia, vel ambitione pronubâ malè collocatae? Quid spectatores isti, quid istae spectatrices aucupantur, & expetunt in Theatro? nisi vel documenta, quibus erudiantur ad nequitiam; vel exempla, quibus confirmentur in flagitio; vel pabula libidinosa, quibus satientur oculi; vel figmenta amatoriâ, in quibus recognoscantur veri amores, & quæ à fictione ad veritatem tacitâ cogitatione revocentur?

Cùm autem in Theatri scena pascendi sint & reficiendi spectatores id genus, quid mirum vel Auctores ea proponere *Dramata*, quæ scripta sint ad morum licentiam, vel Actores ea licenter agere? Aut quid vereamur utriusque licentiæ culpam in spectatores refundere? Quemadmodum rectè quibusdam vitiiati palati hominibus imputamus quòd ipsis apponantur fercula non condita ad sinceritatem saporis, sed corrupta ad gulæ voluptatem.









audirent laudari in Theatro divitias, & in iis summi boni rationem confitui, tantâ exarserunt indignatione, ut non expectatâ, quæ mox sequebatur, pravæ doctrinæ censurâ & poenâ, subito \* *ad ejiciendum & Actorem, & carmen, omnes uno impetu consurrexerint.* An Gallos cives & Christianos in redarguendo flagitioso carmine decet esse civibus Atticis remissiores? Cur non pari libertate improba Scholæ scenicæ documenta retundimus?

Cantat aliquis desipiendum in juventute; sapientiam senectuti reponendam. Quin exclamamus illico? Apage te cum tua nefaria disciplina. Nulla ætas debetur insanix. Nascimur ad sapientiam; semper sapere decet, numquam licet desipere.

Docet aliquis non repugnandum amorì, quoniam ad illum naturæ lege, & quadam fati necessitate trahimur. Quin respondemus? Amo-

\* Seneca Epist 115.

dans l'or le centre du souverain bien.  
 Quelle impetueuse indignation dans le  
 Parterre! Il n'attend pas le contrepoi-  
 son qui suivoit de près \* *L'assemblée se*  
*lève unanimement pour chasser l'Acteur ;*  
*& proscrire le Poëme.* Quelle honte de  
 voir des François , des Chrétiens plus  
 relâchés , plus timides à s'élever contre  
 le crime , que ne le furent des Payens, &  
 des Citoyens d'Athènes ! Estes - vous  
 moins qu'eux , les juges des Spectacles  
 publics?

Dans cette Ecole on chantera , que la  
 folie sied bien à la jeunesse , qu'il faut  
 renvoyer la sagesse au déclin de l'âge.  
 Que ne s'écrie-t'on ? Loin de nous , af-  
 freuse Morale! Quel âge peut-on sans  
 crime , immoler à l'erreur? Nés pour la  
 sagesse , elle nous sied toujours : il n'est  
 jamais permis de nous en écarter.

On enseignera qu'il faut céder à la na-  
 ture & à la destinée , qui nous entraînent  
 aux objets de nos perchans. Que ne crie-  
 t-on , à l'impiété ! Est-il pour nous une  
 destinée ? Nés libres , nous aimons ,  
 nous péchons avec liberté.

\* *Senèque , Ep. 115.*

ve te cum tua pestifera doctrina? Nullam agnoscimus undecumque natam peccandi necessitatem; liberi sumus; amamus libere; & libere delinquimus.

Invidet aliquis suam brutis animantibus sortem, quibus sine poenitentia licet suis cupiditatibus indulgere. Quin vociferamur? Faceffe procul cum tuo voto impurissimo. Brutis relinquatur quod brutum est. Homines sumus, nec poenitet esse; humanæ conditionis dignitatem agnoscimus, nec abdicamus.

In his aliisque voluptariæ Scholæ placitis, si validè reclamaretur à Spectatoribus, an ea nobis obtruderent Auctores sexcentis interpolata modis? An ea nobis Actores recitarent novis usque & usque mollita corruptelis? Nonne sua recuderent alteri carmina? Nonne suam alteri restringerent Actionem? Non malent utrique nobis placere, & prodesse cum suo lucro, & bonâ famâ, quàm displicere & nocere,







C'est donc à vous , Messieurs ; ( je parle aux Spectateurs , Censeurs nés de la plume des Poëtes , & du jeu des Acteurs ) c'est à vous particulièrement , & plus qu'à eux , d'employer vos soins à la réforme du Théâtre. Votre indulgence a fait le mal ; c'est à votre juste sévérité de le réparer. Qu'une Ecole , que vous avez livrée au vice , devienne , par vos efforts , une Ecole de vertu. Contraignez les Auteurs d'épargner les oreilles pures : Défendez aux Acteurs de faire rougir un front vertueux ; tirez la Scène , innocente par elle-même , de la cruelle nécessité d'être coupable des crimes d'autrui , & de la perte des cœurs. Vous le devez à la Religion , à la Patrie : & s'il est dit qu'il faille tolérer les Spectacles dans des Républiques Chrétiennes , rendez-les dignes , autant qu'il est possible , du Citoyen , de l'honnête homme , du Chrétien.

F. I. N.

